

# **Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)**

**Sujet:** Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

**Nom:** Anne-Josée Bégin

**Date:** 2026-01-30

Merci de considérer notre opinion et nos préoccupations.

Anne-Josée Bégin  
1167 rue Roy  
Frontenac

**Attachement N°1 –**

## **Objet : Préoccupations d'une jeune famille concernant les impacts du projet de VC**

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons en tant que parents de jeunes enfants, établis à Frontenac depuis quelques années. Nous avons choisi ce milieu de vie afin d'assurer la stabilité et le bien-être de nos enfants. Nos questions et commentaires visent surtout à continuer de jouer pleinement notre rôle parental en répondant aux besoins essentiels de nos jeunes.

Nous sommes sensibles à ce que vivent les gens de Lac-Mégantic. Nous étions locataires au centre-ville lors de la tragédie. Nous souhaitons simplement souligner que les solutions proposées pourraient à leur tour affecter d'autres familles, dont la nôtre.

### **1. Garantie d'accès à l'eau potable**

Nous aimerions connaître les mesures concrètes prévues pour assurer un accès continu à l'eau potable tout au long du projet. Advenant que l'eau ne coule plus aussi simplement du robinet, pourrions-nous bénéficier d'un service de soutien ou d'un mécanisme alternatif pour éviter toute rupture dans nos activités familiales essentielles (laver nos vêtements, se laver, se nourrir...)?

### **2. Impacts sur la valeur de notre propriété**

Nous sommes également préoccupés par la possibilité que notre maison perde de la valeur en raison des impacts associés à la VC. Quel accompagnement dans les démarches administratives ou financières prévoyez-vous mettre en place si une telle situation devait survenir?

### **3. Adaptation aux bruits et aux vibrations**

Enfin, nous souhaitons connaître les mesures envisagées pour encadrer les bruits et les vibrations — qu'ils soient temporaires ou permanents — susceptibles d'apparaître dans notre maison, sur notre terrain ou dans notre quartier. Il nous importe que des actions concrètes soient mises en place pour limiter leurs répercussions sur notre fonctionnement familial et notre bien-être puisque nous avons choisi de nous établir dans un environnement calme.

Nous vous remercions de l'attention portée à nos préoccupations et de considérer également notre opinion. Nous considérons les besoins des citoyens de Lac-Mégantic. Cependant, nous souhaitons également que notre réalité soit prise en compte. Nous vous prions donc de considérer des alternatives comme la « demie-voie » proposée dans le mémoire de Frontenac et appuyée par l'UPA.

Anne-Josée Bégin